**République Islamique de Mauritanie**

**Ministère de l’Agriculture**



**Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)**

***Avis d’Appel d’Offres National (AAON)***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Site Beta.mr depuis le 22/02/2022.
2. Cet Avis d’appel d’offres est relatif au Dossier d’Appel d’Offres N° : 56/CPMP/AGRICULTURE/2022.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d’un don du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et du Programme d’Adaptation de l’Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu **des travaux de réalisation de sites de périmètres fourragers au Brakna, au Gorgol et en Assaba, en un(01) seul lot**.
4. Le marché est d’un (01) seul lot. Le Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réalisation de sites de périmètres fourragers au Brakna, au Gorgol et en Assaba, en un(01) seul lot.
5. Le présent appel d’offres est un Appel d’Offres National Ouvert*.*
6. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), de 9 h à 16 h du Lundi au Jeudi et de 9h à 11h le vendredi.
8. Les exigences en matière de qualification sont :
   * + - 1. L'entreprise doit prouver par des attestations de service fait ou attestation de bonne exécution qu’elle a déjà réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires pour une valeur minimale de  trois millions trois cent mille ouguiyas (3 300 000 MRU) . La similitude portera sur la nature et le volume. Ces attestations de bonne exécution devront faire une description détaillée de l’objet de ces marchés, le nom et les références du maître d’ouvrage, le montant total du marché, le montant attribué à l’entreprise en cas de groupement et la période d’exécution. L’omission de ces justificatifs conduira à la non considération de l’expérience de l’entreprise.
         2. L’entrepreneur doit justifier qu’il dispose du matériel minimal suivant au moment de la soumission :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***No.*** | ***Type et caractéristiques du matériel*** | ***Nombre minimum requis*** |
|  | *Véhicule   tout terrain* | *1* |
|  | *Niveleuse* | *1* |
|  | *Camion benne (≥10T)* | *1* |
|  | *Groupe électrogène au moins 100 kva par groupe* | *1* |
|  | *Caisse à outils plomberie* | *1* |
|  | *Topographie (station totale, niveau, mires…)* | *1* |

* + - * 1. L’entrepreneur doit proposer le personnel clé suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *No.* | *Position* | *Expérience globale en  travaux (années)* | *Expérience dans des*  *travaux similaires (années)* |
| *1* | *01 Directeur des travaux (Ingénieur Bac+4 au moins en Génie rural, Génie Civil ou équivalent)* | *10* | *10* |
| *2* | *01 Conducteur de travaux de Génie civil* | *10* | *10* |
| *3* | *1 topographe* | *10* | *10* |
| *4* | *Plombier expérimenté dans l'installation de réseaux d'irrigation* | *5* | *5* |
| *5* | *Personnel d’appui nécessaire à l’exécution des travaux d'installation de pompes et de réseaux* | *5* | *3* |

*Les CV doivent être fournis dans l’offre technique avec un engagement ferme, de l’Entrepreneur, que le personnel proposé remplira la mission en cas d’attribution du marché.*

* + - * 1. *Fournir des attestations d’autofinancement d’un montant d’un million deux cent mille ouguiyas (1 200 000 MRU) délivrées par une banque agréée et établie en Mauritanie.*

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), à compter du 22/12/2022 contre le paiement, non remboursable, au **Trésor Public exclusivement**, de trois mille Ouguiyas (3 000 MRU).  Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.
2. Les offres devront être déposées sous pli fermé à l’adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 12/01/2023 à 12 H : 00 mn TU. Les offres qui ne parviendront pas à l’heure et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis le 12/01/2023 à 12H : 30 mn, à l’adresse : « **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture, Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2ème étage Nouakchott-Mauritanie »**

Les offres doivent comprendre une garantie d’un montant quatre-vingt-quatre mille Ouguiyas (84 000 MRU) elle doit être valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Coordinateur du PRODEFI**

**Abdelkader MOHAMED SALECK**